

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-dessous un rappel au sujet du déroulement des prochaines commissions Vie étudiante :

Ce rappel ne remplace pas la lecture du règlement du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes).

Commissions Vie étudiante 2021-2022	
Date limite d'envoi des dossiers par mail : scvu.fsdie@listes.univ-ubs.fr	Commission Vie étudiante (Présentation du/des dossier(s) de demande de subvention par un membre de l'association)
Lundi 4 octobre 2021 à 12h	Jeudi 14 octobre 2021
Lundi 8 novembre 2021 à 12h	Jeudi 18 novembre 2021
Lundi 22 novembre 2021 à 12h	Jeudi 2 décembre 2021
Lundi 3 janvier 2022 à 12h	Jeudi 13 janvier 2022
Lundi 7 mars 2022 à 12h	Jeudi 17 mars 2022
Lundi 9 mai 2022 à 12h	Jeudi 19 mai 2022

Lors de la transmission des dossiers de subvention, le dossier doit :

- ° Être entièrement complété et signé du responsable du projet
- ° Comporter un dossier détaillé de présentation du projet
- ° Présenter un budget prévisionnel équilibré (avec un total des recettes strictement égal au total des dépenses)
- ° Avoir transmis préalablement toutes les pièces demandées (demande d'agrément, statuts, récépissé Préfecture, charte des associations, RIB, ...)

Le dossier de subvention doit être en **format PDF unique** et inclure l'ensemble des devis (si dépenses supérieures à 200€).

Informations pratiques : <https://www.univ-ubs.fr/fr/vie-des-campus/vie-etudiante/associations-etudiantes.html>

Avant le dépôt du dossier, les porteurs du projet doivent obligatoirement prendre un rendez-vous avec un des personnels de la Maison des Étudiants (MDE), qui assiste l'association au montage et à la finalisation de leur dossier. Il peut aussi orienter les étudiants vers les autres sources de financement envisageables. Sans ce premier rendez-vous à la MDE, la demande de subvention ne sera pas examinée par la Commission Vie Étudiante.

Si les porteurs de projet ne respectent pas les délais indiqués, la demande de subvention ne sera pas examinée par la Commission Vie Étudiante.

Le Service Culture et Vie des Campus et la Maison des Étudiants restent à votre écoute pour toute question.